

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX N° 2

PRDP-RD 767 Liaison Kermartin/Porh-Legal

Réalisation d'une section à 2 x 2 voies

Commune de MOREAC

juillet 2021



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service grands travaux
neufs ouvrages d'art

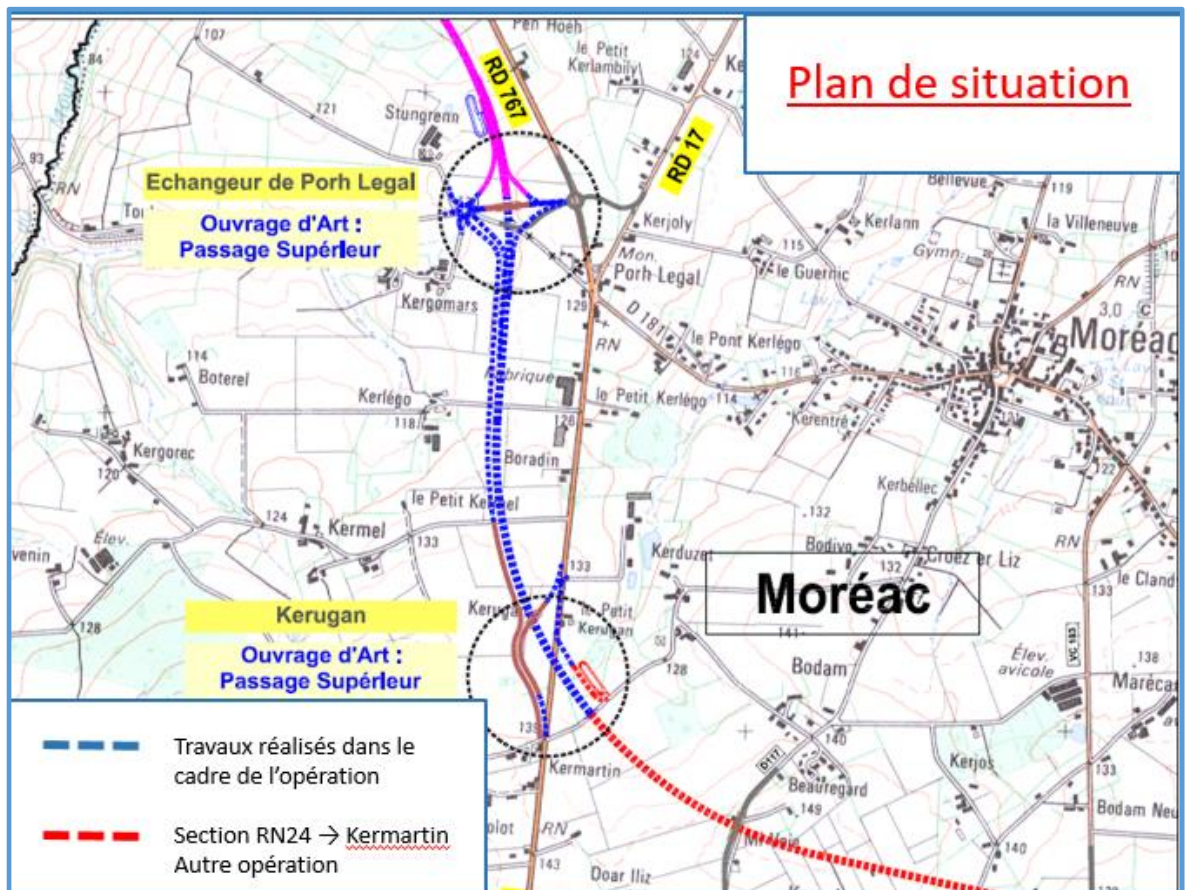
Objet de l'opération

Cette section s'intègre dans le cadre de l'aménagement de l'axe Triskell entre Vannes et Saint-Brieuc sur la RD767. Il s'agit d'une des opérations inscrites dans le plan routier départemental prioritaire de la programmation pluriannuelle d'investissement.

Les travaux consistent en la réalisation de 1700 ml de 2x2 voies entre les lieux-dits Kermartin et Porh Legal sur la commune de MOREAC.

Cette section sera ouverte à la circulation en même temps que la section Kérosset/Kermartin réalisée dans le cadre d'un autre marché

Plan de situation



Description des travaux

Le marché nécessaire à la construction de cette section a été attribué :

- au groupement **EUROVIA / LESSARD TP** pour un montant de : **4 408 277.76 TTC**

Pour la réalisation des terrassements, de l'assainissement et des chaussées

La durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois à compter du 12 Avril 2021

Accompagnement coordination sécurité

La mission de coordination sera assurée par l'entreprise PROJECTIO

Coordination environnementale

La mission de coordination environnementale sera assurée par le bureau d'étude RIVE

Information et restrictions durant travaux

1- Information

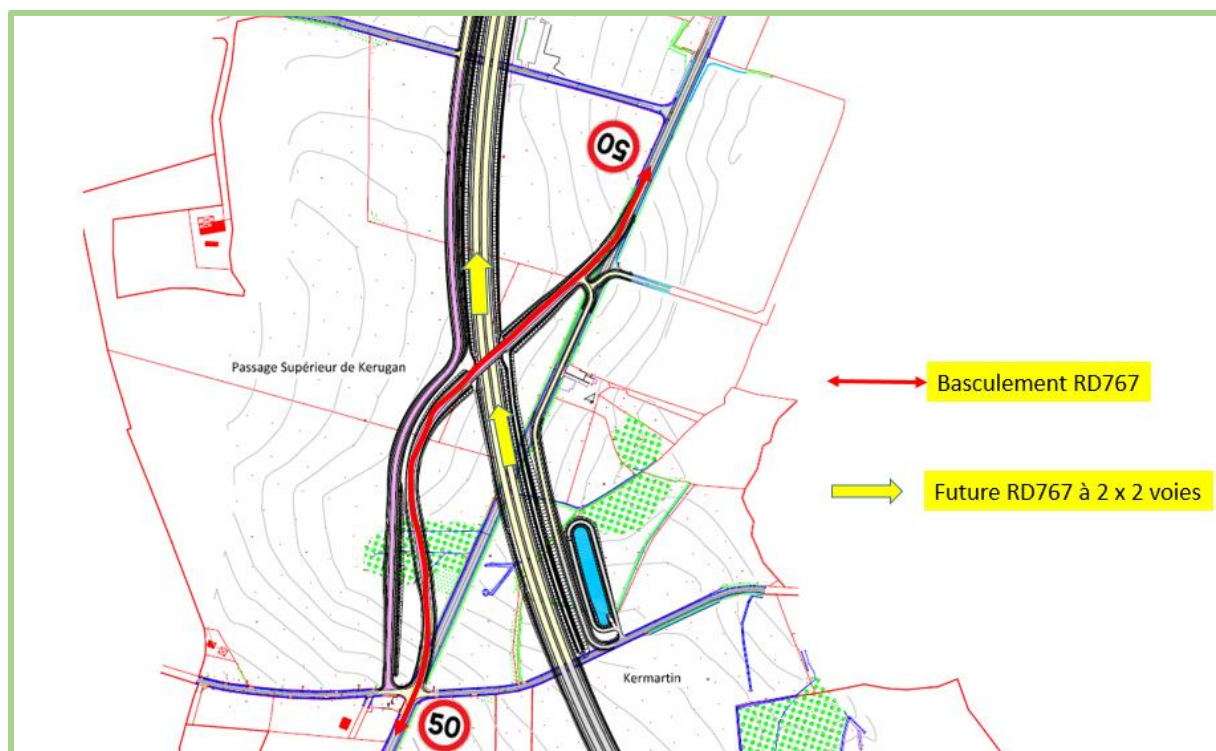
➤ Mise en service du PS de Kérugan

A compter du 21 juillet 2021, la circulation de la RD767 sera basculée dans les 2 sens de circulation sur l'ouvrage de Kérugan et ceci de manière définitive.

Ce basculement de la circulation permettra de réaliser les terrassements nécessaires à la mise à 2 x 2 voies de la RD767 et notamment le passage sous le PS de Kérugan.

Les travaux de raccordement seront réalisés sous déviation totale sur 3 nuits consécutives. Chaque matin la circulation sera rétablie en passant sur l'ouvrage de Kérugan.

Le balisage des déviations nécessaires sera réalisé par l'Agence technique Départementale Nord-Est – SERD de Locminé



Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.